



THE KISSNER GROUP
148 Manitou Dr, Suite 301
Kitchener, Ontario N2C 1L3
1 (800) 434-8248 • (519) 279-4860
Fax: (877) 434-8250



FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Section 1 : Identification du produit

Nom du produit Ice Patrol Rock Salt
Utilisations Fondant à neige et à glace
Détails du fournisseur The Kissner Group
148 Manitou Dr, Suite 301
Kitchener, Ontario, Canada N2C 1L3
Numéro de téléphone (519) 279-4860
Contact d'urgence (613) 996-6666 CANUTEC (24 heures)

Section 2 : Identification des dangers

Classe (GHS) Non classé
Étiquetage GHS Pas d'étiquetage applicable
Pourcentage Non applicable
Autres dangers Une exposition peut aggraver des conditions préexistantes aux yeux, à la peau ou au système respiratoire. S'il est chauffé au point de décomposition, il émet des vapeurs toxiques. Corrosif pour les métaux après un contact prolongé.

Section 3 : Composition/information ingrédients

Ingrédients	Pourcentage	NO CAS	Classe
Chlorure de sodium	85.0-99.9%	7647-14-5	Non classé

Section 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premiers soins

Général Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, demander un avis médical.

Inhalation Si des symptômes apparaissent, aller dans un endroit à l'air libre et ventiler l'endroit suspect. Déplacer à l'air frais et garder dans une position de repos confortable pour la respiration. Demander une aide médicale si la difficulté de respirer persiste.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Brosser les particules libres. Tremper les parties affectées dans de l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Brosser les particules libres. Retirer les lentilles cornéennes s'il y en a et qu'elles sont faciles à enlever. Continuez de rincer. Obtenir une assistance médicale si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



THE KISSNER GROUP
148 Manitou Dr, Suite 301
Kitchener, Ontario N2C 1L3
1 (800) 434-8248 • (519) 279-4860
Fax: (877) 434-8250



Symptômes chroniques Non disponible

Section 5 : Mesures de combat d'incendie

Agent extincteur adéquat :	Utiliser un agent extincteur approprié pour un feu.
Agents extincteurs proscrits :	Ne pas utiliser un fort jet d'eau. L'utilisation d'un fort jet d'eau peut propager l'incendie.
Danger d'incendie :	N'est pas considéré inflammable, mais peut brûler à de hautes températures.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Réactivité :	S'il est chauffé au point de décomposition, il émet des vapeurs toxiques. Gaz toxique.
Dangereux produits de combustion :	Vapeurs toxiques sont émises. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de sodium. Chlore.
Autres informations :	Ne pas laisser le ruissellement d'un combat d'incendie s'écouler dans les drains ou les cours d'eau.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles	Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Équipement de protection :	Utiliser l'équipement de protection individuelle approprié (EPI).
Précautions pour l'environnement	Interdire l'écoulement dans les égouts et les aqueducs publics. Empêcher le déversement dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage	Nettoyer les déversements immédiatement et jeter les déchets de façon sécuritaire. Récupérer le produit par aspiration, pelletage ou balayage. Communiquer avec les autorités compétentes après un déversement.

Section 7 : Manutention et entreposage

manipulation	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle dans la manipulation de ce matériau. Éviter de respirer les poussières de ce matériau.
stockage	Tenir hors de portée des enfants. Garder les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

Paramètres de contrôle	Des limites d'exposition professionnelle (LEP) n'ont pas été établies pour ce produit ou ses composants chimiques.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Des fontaines pour laver les yeux en urgence et des douches devraient être disponibles à proximité des expositions potentielles. S'assurer que tous les règlements nationaux/locaux sont respectés. Assurer une ventilation adéquate, spécialement dans les espaces confinés
Équipement de protection individuelle	Lunettes protectrices. Vêtements de protection. Ventilation insuffisante : porter un appareil de protection respiratoire. Gants.



THE KISSNER GROUP
148 Manitou Dr, Suite 301
Kitchener, Ontario N2C 1L3
1 (800) 434-8248 • (519) 279-4860
Fax: (877) 434-8250



Matériaux pour vêtements de protection :

Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

Protection pour les mains :

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Protection pour les yeux :

Lunettes protectrices ou écran facial résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection adéquats.

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil respiratoire filtrant ou un appareil respiratoire à adduction d'air approuvé NIOSH quand des concentrations de particules en suspension dans l'air peuvent dépasser les limites d'exposition.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence / état physique	Granules blancs. Inodore.
Pression de vapeur (mm Hg à 20 °C)	2.4
Densité de vapeur (Air = 1.0)	Non applicable
Densité apparente	Non applicable
Solubilité à l'eau	36G/100g H2O @ 20°C
Densité (gm/cc, eau = 1.0)	Approx. 2.17
% volatil par volume	Non volatil
Domaine d'ébullition (deg. Celsius)	1465
Point de fusion	800.4
Coefficient de distribution eau/huile	Non applicable
pH	10 (solution 1% @ 20°C)

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité chimique :	Stable sous conditions normales.
Réactivité :	S'il est chauffé au point de décomposition, il émet des vapeurs toxiques. Gaz toxique.
Réactions dangereuses possibles :	Une polymérisation s'effectue avec le chlorure de calcium quand il est mélangé avec de l'éther méthylvinyle.
Conditions à éviter :	Lumière directe du soleil. Températures extrêmement hautes ou basses. Matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles :	Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Métaux réactifs.
Produits de décomposition dangereux :	Gaz toxiques. Chlorure d'hydrogène. Chlore. Oxydes de sodium. Oxydes de magnésium. Oxydes de calcium.



THE KISSNER GROUP
148 Manitou Dr, Suite 301
Kitchener, Ontario N2C 1L3
1 (800) 434-8248 • (519) 279-4860
Fax: (877) 434-8250



Section 11 : Information toxicologique

Toxicité sévère :	Non classé
Données DL50 et CL50 :	Non disponible
Corrosion/irritation de la peau :	Non classé
Domage/irritation sérieux des yeux :	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou de la peau :	Non classé
Mutagénicité des cellules germinales :	Non classé
Tératogénicité :	Non disponible
Cancérogénicité :	Non classé
Toxicité spécifique d'organe cible (exposition répétée) :	Non classé
Toxicité reproductive :	Non classé
Toxicité spécifique d'organe cible (exposition unique) :	Non classé
Danger d'aspiration :	Non classé

Information sur les effets toxicologiques - ingrédients

Chlorure de sodium (7647-14-5)	DL50 orale rat	3 g/kg
	CL50 inhalation rat	> 42 g/m ³ (durée d'exposition : 1 heure)

Section 12 : Information écologique

Toxicité Pas d'information additionnelle disponible

Chlorure de sodium (7647-14-5)

CL50 poisson 1	5560 (5560 - 6080) mg/l (durée d'exposition : 96 heures - espèces : Lepomis macrochirus [écoulement continu])
EC50 Daphnia 1	1000 mg/l (durée d'exposition : 48 heures - espèces : Daphnia magna)
CL50 poisson 2	12946 mg/l (durée d'exposition : 96 heures - espèces : Lepomis macrochirus [statique])
EC50 Daphnia 2	340.7 (340.7 - 469.2) mg/l (durée d'exposition : 48 heures - espèces : Daphnia magna [statique])

Persistance et dégradabilité Non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Chlorure de sodium (7647-14-5)	BCF poisson 1	(pas de bioconcentration)
---------------------------------------	---------------	---------------------------

mobilité dans le sol Non disponible

Autres informations Empêcher le déversement dans l'environnement

Section 13 : Considérations à propos de la disposition

Recommandations pour mise aux rebuts Jeter les déchets en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux, territoriaux et internationaux.

Section 14 : Information pour le transport

En conformité avec DOT

Non réglementé pour le transport



THE KISSNER GROUP
 148 Manitou Dr, Suite 301
 Kitchener, Ontario N2C 1L3
 1 (800) 434-8248 • (519) 279-4860
 Fax: (877) 434-8250



En conformité avec IMDG
 En conformité avec IATA
 En conformité avec TMD

Non réglementé pour le transport
 Non réglementé pour le transport
 Non réglementé pour le transport

Section 15 : Information de réglementation

Règlements fédéraux États-Unis

Chlorure de sodium (7647-14-5)	Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
--------------------------------	---

Règlements canadiens

Ice Patrol Rock Salt

Classe WHMIS (SIMDUT)	Non contrôlé selon les critères de classification WHMIS (SIMDUT)
-----------------------	--

Chlorure de sodium (7647-14-5)

Inscrit sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada
--

Classe WHMIS (SIMDUT)	Non contrôlé selon les critères de classification WHMIS (SIMDUT)
-----------------------	--

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FTSS contient toutes les informations requises par le RPC.

Section 16 : Autres informations

Autres informations :

Ce document a été préparé en conformité avec les exigences de la SDS de OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

Date de prise d'effet :

30 mai 2022

Version :

2

Contact :

sds@kissner.com

Les informations sont, autant que nous le sachions et croyons, précises et fiables à la date de leur compilation. Cependant, aucune représentation ou garantie n'est donnée pour leurs précisions, fiabilités ou exhaustivités. L'utilisateur est responsable de consulter ces informations et de se satisfaire lui-même de leurs pertinences et exhaustivités, et il doit transmettre ces informations à ses employés ou ses clients. The Kissner Group n'accepte aucune responsabilité pour des pertes ou des dommages qui pourraient découler de l'utilisation de ces informations.